

"ON N'EST PAS DES  
MARQUES DE VÉLO"

arte



un film documentaire  
de Jean-Pierre Thorn

22.30  
Lundi 3 février 2003 dans "Grand format"

# "ON N'EST PAS DES MARQUES DE VÉLO"

## **Un film documentaire de Jean-Pierre Thorn**

une coproduction : ARTE France, MAT Films, CRRAV, Forum des images / 2002 - 89 mn

### La double peine d'un enfant du Hip Hop

Un portrait de Bouda, jeune danseur Hip Hop de 30 ans, entré en France à l'âge de 4 mois avec sa famille et aujourd'hui clandestin à vie, victime de la loi dite de " double peine " qui, au sortir d'une peine de prison, expulse les enfants de l'immigration vers des pays d'origine qui leurs sont devenus étrangers.

Un destin à la fois individuel et collectif - son utopie et sa chute - l'histoire d'une génération au coeur des banlieues nord de Paris ( le fameux " 93 " ) où naquit en France le mouvement Hip Hop au début des années 80.

Une épopée musicale Hip Hop, dansée et " rappée " puisqu'il s'agit d'une fable, scratchée de " graffs " pour en bousculer ses images et appeler la France à se regarder en face avec sa discrimination d'Etat.

---

**Contact presse** : Céline Chevalier  
Nadia Refsi / Rima Matta  
01 55 00 70 41 / 23 / 40  
c-chevalier@artefrance.fr

(\*) être une marque de vélo = le summum de la dévalorisation dans l'échelle des signes de promotion sociale.

## L'histoire de Bouda...



Entré régulièrement en France à l'âge de 4 mois avec toute sa famille pour rejoindre son père ouvrier immigré de longue date, Ahmed M'Hemdi, de son nom de scène Bouda, a passé toute son enfance à Dugny (Seine Saint-Denis) où il a effectué sa scolarité, avant de devenir un danseur réputé au début du Hip Hop. A l'âge de 13 ans, il se fait remarquer dans l'émission de Sidney sur TF1, puis dans l'effervescence « underground » du centre Paco Rabanne, avant devenir la mascotte du « mouv' » lors des premiers « Fêtes et Forts » de 1984 et 1985 au milieu du casse-autos du Fort d'Aubervilliers puis aux Francs-Moisins. Plus jeune que la plupart des autres danseurs et « breaker » doué, il rejoint le groupe mythique des « Paris City Breakers » avec Franck le « breaker fou », Scalp, Solo, Willy ... puis la première tournée italienne d'« Aktuel Force ».

A l'âge de 19 ans, pris dans la spirale de la toxicomanie, Bouda était condamné pour une affaire de stupéfiants à une peine de 20 mois de prison (qu'il effectua). A sa sortie, il replongeait. Deuxième condamnation plus lourde à quatre ans de prison assortis d'une peine « complémentaire » d'Interdiction du Territoire Français de 5 ans. C'est la « double peine ». Sur la base de cette condamnation, le Ministère de l'Intérieur prononçait un Arrêté Ministériel d'Expulsion : de fait une « troisième peine » à vie.

Ayant purgé ses 38 mois de détention, le jour de sa libération, le 13 janvier 1997, Bouda était embarqué, contre sa volonté, sur un avion pour la Tunisie, pays de ses parents.

Démuni de toute réelle attache familiale, professionnelle ou sociale, après neuf mois d'errance dans un pays, qui lui était en réalité étranger, il décide de regagner la France en septembre 1997.

Bouda a depuis totalement tourné la page de la délinquance et s'est investi sur le plan professionnel en tant que danseur. Son talent et sa notoriété dans les milieux Hip Hop font de lui une figure emblématique. Il a reçu de nombreuses propositions de travail qui ont été présentées à l'appui de sa demande de régularisation. En vain... Ses parents ont depuis acquis la nationalité française et résident durablement ici avec ses frères et soeurs.

Aujourd'hui âgé de 30 ans, Bouda fait partie de ces milliers de victimes de la « double peine\* » pour lesquels une campagne nationale est activement menée : "Une peine. / "

Un comité de soutien à Bouda\* s'est constitué. De nombreuses personnalités du monde artistique, du cinéma, de la danse, de nombreux maires et députés, des responsables associatifs, se sont associés à cette démarche en signant une pétition demandant aux Ministres de l'Intérieur successifs d'abroger l'Arrêté Ministériel d'Expulsion de Bouda.

---

\* Cf "Pour en finir avec la double peine", aux éditions L'Esprit frappeur

\* Comité de soutien à Bouda - contacts : " IV MY PEOPLE "

## Note d'intention

---



### A l'origine du film

Il y a six ans, je tournais une séquence de *Faire kifer les anges* à Dugny dans la cité où s'entraînaient, au début des années 80, les premiers *breakers* sur le béton des cours. Nous avons filmé, devant le bâtiment 6, en dédicace au plus jeune d'entre eux, Bouda, alors sous les verrous. Un clin d'oeil de ses amis pour que depuis sa cellule Bouda puisse savoir qu'on ne l'oubliait pas... Quand récemment - cette fois avec Bouda sorti de prison mais clandestin à vie - j'y retournai pour rencontrer ses parents, je retrouvai cette même cour, avec à la même place sur les mêmes plots de béton, dans les mêmes postures, les mêmes jeunes « rouilleurs ». Comme si, une fois pour toutes, le temps s'était arrêté.

### Une jeunesse au bord du gouffre

Ce qui m'intéresse, à travers le portrait de Bouda et des personnages que son histoire met en scène (ses parents, ses voisins, ses professeurs, ses amis, les figures mythiques du Hip Hop...), c'est de mesurer combien des zones entières de pauvreté sont aujourd'hui victimes d'une stigmatisation et d'une discrimination qui n'a cessé de croître en 20 ans. Bouda, par ses contradictions, ses failles, sa drôlerie, sa soif d'intégration constamment réduite à néant, ses conduites de fuite et au bout du compte sa désintégration, devient en quelque sorte une métaphore, une fable, de cette jeunesse au bord du gouffre.

Le film accompagne un combat solitaire contre l'exclusion, en s'attachant aux pas d'un personnage unique dans son individualité, mais devenu (dans son échec même) un symbole des conséquences dramatiques de l'iniquité d'un système qui divise la France, traite sa jeunesse comme un ennemi de l'intérieur, lui applique des règles d'exception et lui refuse le principe de l'égalité devant la loi. Là est mon désir premier, vital, de filmer.



## Un portrait chorégraphié

La danse, pour moi, a toujours été l'art le plus proche de celui du cinéma : dans le silence du mouvement - au delà des mots - elle me permet de dépasser le social pour accéder à l'épique, à l'universel. La danse, non pas comme illustration, redondance du réel, mais comme contrepoint, détournement, humour, envol, prolongement du sens, écho faisant vibrer l'émotion. C'est ce que j'ai trouvé de plus riche dans notre collaboration avec le chorégraphe Farid Berki : tout un travail d'aller-retour entre nous pour, petit à petit, forger ces séquences dansées qui ponctuent le film. Dans la comédie musicale ce sont toujours ces instants magiques qui me troublent : les moments où la narration réaliste bascule dans quelque chose d'autre, ce passage insensible du réel à l'imaginaire, ce glissement du geste réaliste à celui, merveilleux, de la danse.

D'où la construction du film : cette alternance de "chorus" (plans séquences de personnages en mouvement, filmés en relativement longues focales dans les territoires de cette histoire) avec le contrepoint des chorégraphies (filmées en plan fixe dans des espaces hallucinés).

## Le cinéaste tel un D.J.

Ce qui me fascine dans le Hip Hop, c'est l'art d'accommoder les restes.

Pour moi, sa modernité réside dans cette capacité à recréer du sens en recyclant des bribes d'images galvaudées, de pubs, de BD, d'échantillons de standards détournés : semblable au travail du cinéaste créant du sens par juxtaposition, montage, collision, unité des contraires. Finalement je suis comme un D.J. mixant *samples* de réel et images d'archives, documentaire et imaginaire chorégraphié,

action et narration *rap*, *scratches* d'images par des *tags* et *graffs* pour en interrompre le déroulement linéaire. Pour briser avec le naturalisme: réapprendre à voir le monde, laver son regard, découvrir comme étranges, poétiques, colorés, enchantés, des territoires trop souvent cachés sous des magmas de clichés, toute une imagerie d'Epinal de la banlieue destinée à faire peur aux électeurs.

Jean-Pierre Thorn

## Les intervenants du film

extraits...



**Sidney**, DJ, animateur d'« H-i-p H-o-p » en 1984

*« La télé, ça été l'explosion de tout. On ne pouvait pas prévoir que le hip hop allait avoir une telle force. Les gens s'identifiaient, enfin, dans une émission : on montrait le petit Mohamed, le petit Tewfik, le petit Mourad qui passaient, le petit Mamadou qui devenait du jour au lendemain célèbre dans son quartier parce qu'il rentrait et il avait fait l'émission « H-i-p - H-o-p »... Forcément, ça été un boum ! »*

**Jimmy Kiavué**, ex-animateur de « Fêtes et forts » 84/85

*Sidney a été un détonateur... Enfin, c'est incroyable d'ailleurs, quand on y repense de nos jours, de voir sur TF1 une émission comme ça, où il n'y avait vraiment que des jeunes de banlieue, par la banlieue, pour la banlieue, faite par eux... D'ailleurs je ne sais pas pourquoi ça n'existe pas à nouveau ?*



**Kool Shen**, rappeur, NTM / IV My People

*« Quand t'as 16-17 ans, t'as envie de tout casser, quoi ! T'as envie de bouffer le monde à travers tes trucs... Enfin, pour nous, le seul truc qu'il y avait d'important dans la vie, c'était ça ! (...) C'était une façon de se barrer un peu de chez nous et de pouvoir faire des choses constructives avec des gens. Même si on ne savait pas où ça allait nous amener. Tu vois, il y avait cette grosse utopie de pouvoir tout renverser avec notre « art », entre guillemets quoi! »*

**Lamia**, soeur de Bouda

*"Je savais qu'au fond de lui, c'était quelqu'un de bien... Je me suis dit : ça va être un petit artiste !... Parce qu'il avait quelque chose que les autres n'avaient pas. Mais manque de pot, il a goûté à ça...Il a connu ce monde et puis...il est descendu grave..."*



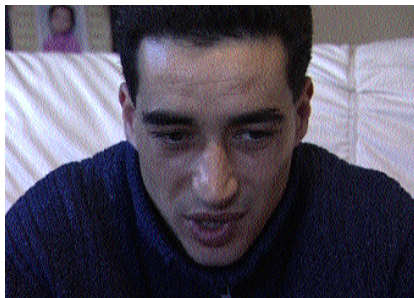


## Bouda

*Il faut donner la chance à n'importe quel être humain qu'on peut se réinsérer dans la société... Quand on veut, on peut ! (... ) Elle est belle mon histoire, elle est belle ma vie. Finalement, elle est belle!.. Elle part bien. Au milieu ça part en vrille un peu. Puis vers la fin elle est belle... Et puis on attend que ça. On verra... J'espère que les gens, ils vont comprendre... qu'il y a toujours une chance!*

## Le père de Bouda

*On dirait un mort-vivant à l'âge de 30 ans! Qu'est-ce qu'il va faire plus tard, lui, tout seul ? Moi, je peux pas vivre éternellement. Un jour je m'en vais... Qui c'est qui va lui donner un logement ? Qui c'est qui va lui donner à manger ? Mais donnez-lui une chance pour vivre à ce gosse-là. Pour vivre, pour faire une maison comme tout le monde. Il a payé sa dette et c'est fini.*



## Mahrez, frère de Bouda, victime de la "double peine"

*J'ai honte, j'ai honte, j'ai honte, j'ai honte, j'ai honte... Je sais pas : j'ai honte... J'ai honte d'être sans papiers !.. Quand j'étais un enfant, ce pays pour moi c'était mon pays. Mais, comme je le vois maintenant, c'est plus mon pays... On m'a rejeté !... C'est pas parce que j'ai fait des conneries que, ça y est, on me jette !... J'ai pas tué, j'ai pas violé... Je sais pas, je comprends pas. C'est dur !*

## Stéphane Maugendre, avocat de Bouda (Vice Président du GISTI)

*Il faut abolir cette « peine de vie »! On a eu le courage d'abolir - contre vents et marées à l'époque - la « peine de mort », aujourd'hui on doit abolir cette peine, un point c'est tout !*



## Le réalisateur Jean-Pierre Thorn

---



Né en 1947, il débute en 1965/66 à Aix en Provence par des mises en scène théâtrales ("Les fusils de la mère Carrar" et "Ste Jeanne des abattoirs" de Bertolt Brecht). Il tourne son premier court-métrage en 1965 et son premier long-métrage en 1968 à l'usine occupée de Renault-Flins dans le cadre des productions des "Etats Généraux du Cinéma français".

En 1969 il abandonne le cinéma pour s'embaucher comme ouvrier O.S. à l'usine métallurgique Alsthom de St Ouen.

En 1978 retour au cinéma. Il devient co-animateur de la distribution du programme de 10 films intitulé "MAI 68 PAR LUI-MEME".

En 1980 il réalise son second long-métrage «Le dos au mur» (témoignage de l'intérieur sur son expérience ouvrière), puis de nombreux films d'entreprises et émissions

syndicales, dont le premier magazine T.V. inter comités d'entreprise "CANAL C.E."

En 1989, sa première fiction «Je t'ai dans la peau» raconte le destin étonnant d'une femme, religieuse puis dirigeante syndicale, se suicidant au lendemain de la « victoire » de la gauche de 1981.

### Filmographie :

1966 - « Emmanuelle (ou Mi-Vie) » - 32 mn - 1° Prix Festival film 16 mm (EVIAN 67)

1967 - « No man's land BT.E4.10.N.103 » - 25 mn - (Dim Dam Dom)

1968 - « OSER LUTTER, OSER VAINCRE, FLINS 68 » - 95 mn -

1973 - « La grève des ouvriers de Margoline » - 42 mn -

1980 - « LE DOS AU MUR » - 105 mn -

1990 - « JE T'AI DANS LA PEAU » - 118 mn - CANNES 91 (Perspectives), BERLIN 91 (Forum International) & MONTREAL 90 (Festival international du Jeune cinéma)

1993 - « Bled Sisters » - 25 mn - (FRANCE 3 Saga-cités)

1994 - « Le Savoir des autres » - 40 mn - et « Les accoucheurs de racines » - 17 mn - (Ministère de la Recherche)

1995 - « GENERATION HIP HOP ou LE MOUV' DES Z.U.P » - 58 mn - (FRANCE 3 Rhône-Alpes) et 2 x 26mn (Saga-cités) - F.I.P.A. (BIARRITZ 96)

1996 - « FAIRE KIFER LES ANGES » - 88 mn (ARTE) - (Prix Michel MITRANI F.I.P.A. BIARRITZ 1997 - Prix du documentaire Cannes Junior (TIMIMOUN 98).

1998/2001 - Ecriture et développement chorégraphique et musical du « KIF A L'OPERA » projet de comédie musicale Hip Hop (production interrompue).



## Le chorégraphe Farid Berki

---



En 1994, Farid Berki crée la Compagnie *Melting Spot* et y inscrit comme élément central de sa démarche artistique la confrontation d'univers artistiques différents. Il essaie de bousculer les idées reçues tant en ce qui concerne le hip hop, qu'en ce qui a trait aux autres formes de danse et à leurs cloisonnements. En 1995, il crée *Fantazia*, création dans laquelle figure le solo Flamenco dont le succès est important, lui ouvrant de nombreuses portes, puis en 1996 vient *Point de Chute*. La compagnie s'impose alors dans les réseaux nationaux de la danse hip hop. En 1998, avec *Petrouchka*, détournement du célèbre ballet, il confirme son identité de chorégraphe et élargit son audience. En 1999, il obtient le prix " Nouveaux talents chorégraphiques " de la S.A.C.D. Par ailleurs, il se voit confier la création d'un solo pour le danseur étoile Kader Belarbi auquel il associe le musicien André Minvielle de la Compagnie *Lubat* (" Le Vif du Sujet " / Festival d'Avignon). Luc Riolon a d'ailleurs réalisé un documentaire sur cette expérience, produit et diffusé par France 2.

Par la suite, il développe une collaboration avec la Compagnie *Claudio Basilio*, autour d'un projet de rencontre des univers de la capoeira et du hip hop. Il en découle la création en novembre 1999 d'*Invisible Armada* coproduite par le Bateau Feu, scène nationale de Dunkerque.

En résidence au *Bateau Feu* depuis 2000, le chorégraphe prolonge son travail de recherche dans la confrontation des formes en invitant à son gré différents artistes dans le cadre de « Labos » expérimentaux, c'est à dire un travail de recherche reposant sur la mise en présence d'artistes d'horizons divers, suivi de performances publiques restituant ce travail de recherche (carte blanche sur le projet de développement de la danse...).

La dernière création de la Compagnie, intitulée *Atomixité*, jouée pour la première fois en novembre 2001, traite des utopies urbaines en intégrant des éléments issus de ces différentes investigations.

D'autres aventures viennent enrichir l'histoire de la compagnie et s'inscrivent au titre de commandes au chorégraphe, notamment une reprise de *Petrouchka* pour 14 danseurs du Ballet du Rhin intégrant des danseurs hip hop strasbourgeois de la compagnie *Magic Electro* en avril 2001 et une collaboration avec le *Ballet du Nord* et Maryse Delente aboutissant à la création de *Système d'influence* qui mêle danseurs classiques et danseurs hip hop en proportions égales (juin 2001).

# "ON N'EST PAS DES MARQUES DE VELO"

Un film de..... **Jean-Pierre Thorn**  
Assisté de..... **Jacques Reboud / Valérie Minetto / Françoise Arnaud**  
Image..... **François Khunel / Aurélien Devaux**  
Son ..... **Jean-Paul Bernard / Jean-Guy Véran (Mac'Tari)**  
Montage..... **Janice Jones**  
Suivi infographique ..... **Jean-François Théault**  
Etalonnage numérique..... **Jean Ousmane (Digital post-production)**  
Coproducteur ..... **ARTE France**  
Unité de programme / Thierry Garrel

## **MAT Films**

Production déléguée

Marie Mouchel-Blaisot / Richard Magnien

Direction de production / Anne Legrevès

avec la participation du.... **CRRAV** et du **Forum des images**

avec le soutien du ..... **CNC**, de la **Région Nord-Pas-de Calais**, de la **PROCIREP**

---

Avec notamment : **Bouda, Sidney, Kool Shen, Jimmy Kiavué, Gabin Nuissier « AKTUEL FORCE », Pascal Blaise Ondzie « V.N.R », Stéphane Maugendre (G.I.S.T.I.)...**

Musiques originales : **Madizm & Sec.Undo « IV MY PEOPLE » (rap « enfermé » : Donya & Toy) / 4MP publishing**

**Rap « Triple peine » : D'Okta / DJ Namock**

Graffs : **Noé Two "R.A.W." & Nordine "T.W.A."**

Chorégraphies : **Farid Berki, Cie «MELTING SPOT » & « LES AUTHENTIK'A »**

---

*“En 1997 - année d’expulsion de Bouda -*

11 997 Interdictions du Territoire Français ont été  
prononcées et 906 Arrêtés Ministériels d’Expulsion.”

---

Rapport de la Commission Chanet commandé par le Garde des Sceaux en 1998 et Rapport Weil